

## **RÈGLEMENT COMPLET DU CALENDRIER DE L'AVENT NUMÉRIQUE MX3**

### **Article 1 : Organisateur**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la société TITOK Production dont les bureaux sont situés 2, allée Alain Gautier, Parc Actilonne, 85340 Olonne sur Mer, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat pour sa marque MX3, du samedi 1er décembre au lundi 24 décembre 2018 inclus, sous la forme d'un calendrier numérique de l'avent.

### **Article 2 : Conditions de participation**

Le jeu est accessible à l'ensemble des ressortissants de France métropolitaine. Sont exclues du jeu les personnes ne répondant pas aux conditions ci-dessus, ainsi que les membres du personnel de la société organisatrice et de toute personne impliquée dans la mise en œuvre du jeu. La société organisatrice se réserve le droit de demander à tout participant de justifier de ces conditions. Toute personne ne remplissant pas ces conditions ou refusant de les justifier sera exclue du jeu et ne pourra, en cas de gain, bénéficier du lot. Il est nécessaire d'avoir un accès à internet et de disposer d'une adresse électronique valide pour participer.

### **Article 3 : Déroulement de l'opération**

Le début du jeu est fixé au samedi 1er décembre 2018 à 00h00. La clôture du jeu est fixée au lundi 24 décembre 2018 à 23h59. Pour participer, chaque joueur doit cliquer sur la case correspondant à la date du jour. Il n'est autorisé qu'une seule participation par jour par personne- même nom, même prénom, même adresse électronique ou identifiant Facebook. En participant, le joueur accepte le présent règlement sans réserve et déclare l'avoir lu. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité. Les informations saisies par le joueur l'engagent dès leur validation. Le joueur s'engage à compléter de bonne foi le formulaire d'inscription mis à sa disposition et à transmettre à la société organisatrice des informations exactes. Le joueur doit renseigner l'ensemble des zones de saisie mentionnées comme étant obligatoires. Toute inscription inexacte ou incomplète ne sera pas prise en compte et entraînera l'annulation de la participation. La même sanction s'appliquera en cas de multi-enregistrement. La participation au jeu implique l'acceptation expresse et sans conditions du présent règlement en toutes ses stipulations.

### **Article 4 : Attribution des lots**

L'attribution des lots se réalise suivant une mécanique d'instant gagnants. La société organisatrice établit pour chaque jour des heures précises de gain correspondant à un cadeau précis. Si personne ne joue au moment déterminé, c'est la personne qui sera la première à participer après cet instant gagnant qui remportera le cadeau. Chaque gagnant sera contacté par e-mail au plus tard 7 (sept) jours ouvrés après sa participation pour confirmation du lot gagné et des modalités pour en bénéficier. Il devra alors confirmer son acceptation du lot dans un délai de 15 (quinze) jours ouvrés maximum. Tout gagnant ne donnant pas de réponse dans un délai de 15 (quinze) jours ouvrés à compter de l'envoi d'avis de son gain sera réputé renoncer à celui-ci. Les gagnants renoncent à réclamer à la société organisatrice tout dédommagement résultant d'un préjudice occasionné par l'acceptation et/ou l'utilisation du lot. Les prix sont nominatifs, non modifiables, ni cessibles, ni échangeables. Ils ne peuvent être perçus sous une autre forme que celle prévue au présent règlement, ni attribués à une autre personne et ne feront l'objet d'aucune contrepartie en monnaie ou devises de toute nature ou contre un autre bien ou service. Les gagnants autorisent toutes vérifications concernant leur identité. Toutes informations fausses d'identité ou de qualité entraînent la nullité de la ou des participations du participant.

## Article 5 : Les lots

Le jeu est doté des lots suivants, attribués chronologiquement au(x) participant(s) valide(s) déclaré(s) gagnant(s). Chaque gagnant remporte un seul lot.

Liste des lots :

- Jour 1 : 1 pack de 24 barres protéinées gourmandes, valeur 60 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 2 : 1 pack de 24 barres Slim Zone, valeur 52,80 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 3 : 1 pack de 12 barres énergétiques XXL, valeur 32,50 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 4 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 5 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 6 : 1 pack de 24 barres protéinées gourmandes, valeur 60 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 7 : 1 pack de 24 barres Slim Zone, valeur 52,80 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 8 : 1 pack de 12 barres énergétiques XXL, valeur 32,50 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 9 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 10 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 11 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, valeur 32,50 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 12 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, valeur 32,50 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 13 : 1 pack de 24 barres protéinées gourmandes, valeur 60 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 14 : 1 pack de 24 barres Slim Zone, valeur 52,80 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 15 : 1 pack de 12 barres énergétiques XXL, valeur 32,50 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 16 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 17 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 18 : 1 pack de 24 barres protéinées gourmandes, valeur 60 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 19 : 1 pack de 24 barres Slim Zone, valeur 52,80 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 20 : 1 pack de 12 barres énergétiques XXL, valeur 32,50 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %

- Jour 21 : 1 lot découverte comprenant 12 barres protéinées, 1 boisson isotonique et 1 fondue lyophilisée, valeur 49,40 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 22 : 1 pack de 24 barres Slim Zone, valeur 52,80 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 23 : 1 pack de 24 barres protéinées gourmandes, valeur 60 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %
- Jour 24 : 1 pack au choix parmi pack nutrition randonnée, pack nutrition marathon, pack nutrition VTT, pack nutrition trail (40 à 80 km), pack nutrition cyclisme, pack nutrition triathlon, pack fitness perte de poids, pack nutrition musculation pour débutant, pack prise de masse ou pack masse musculaire sèche, valeur entre 63,70 € et 124,90 €, 1 coupon de réduction frais de port offerts dès 30 €, 1 coupon de réduction 10 %, 1 coupon de réduction 15 %

## **Article 6 : Identification des gagnants et élimination de la participation**

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

## **Article 7 : Litiges et responsabilités**

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité. La société organisatrice se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent jeu. En cas de modification du règlement, tout participant sera réputé avoir accepté les modifications au présent règlement du simple fait de sa participation à l'opération, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification. Tout participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer à l'opération. La participation au jeu implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement. En cas de contestation ou de réclamation pour quelque raison que ce soit, les demandes devront être adressées par écrit à l'attention de Titok Production – 2 allée Alain Gautier, Parc Actilonne, 85340 Olonne sur Mer, dans un délai de 15 (quinze) jours après la clôture du jeu. Les participants s'engagent en cas de difficulté qui pourrait survenir au sujet de l'application ou de l'interprétation du présent règlement, à faire un recours amiable auprès de Titok Production – 2 allée Alain Gautier, Parc Actilonne, 85340 Olonne sur Mer, préalablement à toute action en justice contre cette dernière. La société organisatrice tranchera souverainement tout litige relatif au jeu et à son règlement. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du jeu ainsi que sur la liste des gagnants.

## **Article 10 : Attribution de compétence**

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux Jeux et Concours. Toute contestation relative à l'opération ne pourra être prise en compte passé le délai de 15 (quinze) jours à compter de la date de clôture de l'opération.

## **Article 11 : Informatique et libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Les données sont collectées uniquement à destination de la société organisatrice et ne seront en aucun cas transmises à des tiers. Tous les participants au jeu disposent, en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant et peuvent le cas échéant, demander à la société organisatrice que leur coordonnées soient radiées. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à l'adresse du jeu. Les participants peuvent à tout moment faire une demande de rectification ou de retrait de leurs données en adressant un mail à : [contact@mx3.fr](mailto:contact@mx3.fr) ou

par courrier postal à l'attention de Titok Production – 2, allée Alain Gautier, Parc Actilonne, 85340  
Olonne sur Mer.